

de son ordre , Jacques Moricelli * , avait inspiré et dirigé la charité de Cœsar Laure. Comme nous n'avons trouvé aucun vestige , aucun souvenir du nom de ce religieux dans les Archives de la Société de la Miséricorde , ni dans le grand nombre d'actes juridiques passés à ce sujet , nous laisserons , conséquemment, en entier, le mérite de cette bonne œuvre à son véritable auteur , et nous ne lui ôterons rien de la gloire qu'il s'est acquise aux yeux de Dieu et de l'humanité.

Cœsar Laure s'adressa donc, en 1625, aux RR. PP. Carmes des Terreaux **, afin d'obtenir d'eux la concession de l'espace

* Voir Perneti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. II, pag. 5, et l'Almanach de Lyon de 1755, pag. 54.

** Ce fut en 1252 que les religieux du Mont-Carmel, autrement dits les Carmes, vinrent de Palestine s'établir en France. Leur ordre, pour obtenir l'approbation des papes et des prélats réunis, envoya des députés au deuxième concile qui se tint à Lyon en 1274. Ces mandataires, pendant le long séjour qu'ils firent dans notre ville, s'attirèrent par leurs vertus de zélés et puissants protecteurs. Delà l'envie des autres communautés! Les moines de l'Île-Barbe, le commandeur de l'hôpital de Sainte-Catherine et le prieur de la Platière tentèrent plus d'une fois d'expulser les nouveaux venus. Il ne fallut rien moins que la médiation du pape Clément V et de nombreux sacrifices d'argent pour qu'ils fussent maintenus dans leurs possessions. Le doyen Guy leur permit, en 1291, de se fixer à Lyon, et l'archevêque Louis de Villars, en 1303, leur accorda, pour y faire leur demeure, le local qu'ils occupèrent près de la place qui garde encore leur nom. En mémoire de cette donation généreuse, les Carmes allaient, chaque année, en procession à l'église cathédrale. En 1495 et 1499, Laurent Bureau, religieux de cet ordre, et plus tard évêque de Sisteron, puis confesseur de Charles VIII et de Louis XII,